

## Baccalauréat professionnel

### Animation enfance et personnes âgées

Le baccalauréat professionnel « animation - enfance et personnes âgées » a pour objet de former des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie. Dans l'exercice de son métier, l'animateur met en œuvre la démarche d'animation. Le point commun entre ces activités d'animation variées reste méthodologique : l'intervention se veut participative en répondant aux besoins et attentes exprimés ou potentiels, des individus et des groupes.

Les activités du titulaire du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées » peuvent être regroupées en deux grandes composantes :

- une composante méthodologique, autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation, évaluation) ;
- une composante relationnelle autour de l'accueil, de l'écoute, de la communication, de la dynamique de groupe.

Cet animateur exerce de manière autonome les activités d'animation qui lui sont confiées, qu'il conçoit à partir des orientations données par le projet global de la structure, en respectant les directives et procédures prédéfinies.

Sa responsabilité s'exerce au regard :

- des publics qu'il accueille et dont il a la charge,
- des collaborateurs et bénévoles qui participent à son activité s'il y a lieu,
- des équipements et espaces nécessaires à la mise en œuvre des activités d'animation.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Animation -enfance et personnes âgées » intervient dans les fonctions suivantes :

- la contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation,– l'animation visant le maintien de l'autonomie et le bien-être personnel, en établissement ou à domicile,– l'animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens. Les conditions d'exercice varient selon que l'on s'adresse à l'animation en direction des mineurs ou des personnes âgées. Dans le premier cas, la durée et la planification du temps de travail est variable (temps partiel ou temps complet, emploi du temps fractionné, annualisation du temps de travail). Dans le champ de l'animation jeunesse, il est répandu d'avoir plusieurs employeurs. Dans le second, la très grande majorité des animateurs est salariée, en emploi stable (CDI ou statut fonction publique) et à temps plein.

#### Débouchés :

L'animateur, titulaire de ce diplôme, exerce soit dans une structure publique relevant de la fonction publique territoriale ou hospitalière, soit dans une structure du secteur privé lucratif ou non lucratif. Les emplois peuvent relever du secteur socioculturel et socioéducatif, du secteur de l'animation sociale.

#### Métiers accessibles :

##### Socioculturel et socioéducatif :

-Adjoint territorial d'animation -Animateur de séjour de vacances -Animateur en accueil collectif de mineurs - Animateur en accueil de loisirs -Animateur enfance/ jeunesse -Animateur périscolaire -Animateur socioculturel - Animateur socioéducatif

##### Animation sociale :

- Animation sociale Adjoint territorial d'animation - Animateur auprès de personnes âgées -Animateur de vie sociale -Animateur en EHPAD -Animateur en gérontologie - Animateur social

#### Programme

Grille horaire	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements Pro. et français en co-intervention	30	28	13
Ens. pro. et mathématiques- sciences en co-intervention	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre		56	52
Prévention santé environnement	30	28	26
Economie Gestion ou économie droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, hist-géo et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physique et chimique ou langue vivante B	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaine)	4 à 6	6 à 8	8

## Enseignements professionnels

### **Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation :**

Repérer le rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire ; Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du projet de la structure à partir de l'analyse des pratiques d'animation ; Concevoir, réaliser et conduire un projet d'animation ; Evaluer un projet d'animation et rédiger un bilan ; Mettre en œuvre une communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs ; Rédiger des écrits professionnels ; Animer des échanges avec les différents acteurs ; Concevoir et réaliser des supports de communication ; concevoir des supports de gestion et d'organisation utiles au projet d'animation en sélectionnant des informations potentiellement utiles d'origines diverses, en actualisant une base d'information.

### **Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile :**

Recueillir les demandes, attentes, souhaits de la personne âgée et de son entourage, pour adapter son intervention ; Observer les cadres de vie de la personne âgée, ses attitudes, ses comportements et ses interactions sociales ; S'informer auprès de l'équipe pluri- professionnelle sur les besoins, les potentialités, et les difficultés liées à l'état de santé de la personne âgée ; Concevoir des activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle ; Elaborer des activités visant l'expression et le développement de la vie relationnelle, sociale et culturelle ; Construire « ses » démarches d'animation, adaptées aux objectifs du projet et aux publics, en privilégiant le mode participatif ; Sensibiliser et accompagner la personne vers l'activité ; Animer des activités mobilisant des techniques participatives et adaptées aux attentes, aux troubles cognitifs et aux capacités motrices de chaque personne ; Accompagner les personnes âgées dans leurs projets et/ou leurs réalisations(culturelles, artistiques...)dans une démarche participative; Gérer une dynamique de groupe tout en associant une gestion individuelle des participants ; Observer les comportements, recueillir les avis de la personne âgée et les transmettre aux autres membres de l'équipe ; Évaluer et réaliser un bilan.

**Animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens :** Elaborer des activités visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens des publics ; Choisir une démarche pédagogique d'animation adaptée aux objectifs du projet et au public visé; Accompagner les publics dans leurs projets ; Animer des activités socioéducatives et socioculturelles ; Gérer le groupe et les personnes en s'adaptant aux situations rencontrées ; Evaluer et réajuster son action ; Accueillir le public dans sa diversité et au cours des différents temps de la journée ; Organiser les activités de temps calme ou des périodes de temps libre sur la période d'accueil ; Encadrer les gestes de la vie quotidienne sur le temps d'accueil

## Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle

## Examen

### •Epreuve scientifique et technique :

-Economie - gestion, coeff. 1

-Mathématiques, coeff. 1

•Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation coef. 3

### •Pratiques professionnelles liées à l'animation:

-Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien-être personnel en établissement ou à domicile, coeff. 4

-Animation visant à l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens, coeff.4

-Prévention santé environnement, coeff. 1

### •Epreuves de langues vivantes étrangères

-Langue vivante 1, coeff. 2

-Langue vivante 2, coeff. 2

### •Epreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral

-Français, coeff. 2.5

-Histoire géographie et enseignement moral, coeff. 2.5

•Education physique et sportive, coeff. 1

•Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1

**Epreuves facultatives :** Langue vivante étrangère (points >10)

## Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BP JEPS spécialité animateur mention animation sociale

- BP JEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics

- BTS Développement, animation des territoires ruraux

- DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention animation sociale

Le titulaire du diplôme du baccalauréat professionnel « animation - enfance et personnes âgées » possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit, de s'insérer professionnellement dans des emplois d'animateur de niveau IV, soit de poursuivre une formation d'études supérieures (Diplôme universitaire technologique)ou professionnelle en alternance (Diplômes professionnels de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).

## Où se former à proximité d'Aubagne ?

### • En lycée public

**Aix en Provence** – LP Zola

**Aubagne** – LP Gustave Eiffel

**Marseille 15<sup>e</sup>** – LP la Viste

### • En lycée privé

**Aix en Provence** – Lycée polyvalent Célony

**Marseille 9<sup>e</sup>** – lycée Pastré- Grande Bastide

**Marseille 12<sup>e</sup>** – lycée polyvalent Marie Gasquet

### • En apprentissage

**Puylobier** – MFR Puylobier